

Commission épellation Session 2023
A la rencontre des mondes cycle 2 et cycle 3

Membres de la commission :

- Sabrina PAQUIER GREIG
- Stellio TRAFTON
- Alice PAQUIS
- Maeva URBAN
- Collège ?

Principes des rencontres

Les rencontres comportent deux catégories (cycle 2 et cycle 3) et s'adressent à toutes les classes allant du CE2 à la 6^{ème}.

Devant un public, les élèves épellent des mots extraits des listes fournies au préalable aux enseignants selon le cycle.

Les élèves devront se préparer et respecter les dispositions générales relatives à l'épellation (voir ci-dessous).

Sélection des élèves

L'école pourra porter son choix sur un élève (cycle 2 **ou** cycle 3), ou sur deux élèves (cycle 2 **et** cycle 3). Ce nombre pourrait augmenter selon le nombre d'écoles participantes.

Une première rencontre (second tour) est organisée au sein de l'école afin de sélectionner le ou les élèves qui iront à la rencontre finale au salon du livre.

Un seul enseignant référent inscrit le ou les élèves à la rencontre finale ; c'est l'ensemble des élèves de la classe qui se déplacent au concours. Un même professeur (6^{ème}) peut inscrire plusieurs classes.

Les étapes des rencontres

Inscription

-Inscription jusqu'au 14 novembre 2023 à 12h : inscription en ligne de la classe participante par un professeur référent.

Préparation

1. Premier tour

-A partir de l'inscription jusqu'au 09 février 2024, les enseignants seront destinataires **d'une liste de mots** et pourront débiter les apprentissages au sein de leur classe (définition, orthographe, mémorisation, épellation). Ils organisent librement le choix de l'élève qui représentera la classe.

2. Second tour

Du 12 au 15 février 2024 : L'école ou l'établissement organisera une rencontre afin de sélectionner le ou les élèves qui accéderont à la finale. Le nom des élèves finalistes devront être communiqués auprès du pilote de la commission épellation à l'adresse suivante : sabrina.paquier@education.pf

3. Finale

25 ou 26 avril 2024 : Les finalistes de chaque école se rencontrent pour finale au salon du livre.

Travail à conduire en classe

La participation à ce concours s'intègre au projet pédagogique des enseignants tant au niveau de l'étude de la langue (vocabulaire, orthographe) que de la méthodologie de mémorisation.

Banque de mots

Les listes de mots sont élaborées par les membres de la commission et seront issues de la liste de fréquence lexicale en ligne sur EDUSCOL : <http://eduscol.education.fr/pid23250-cid50486/vocabulaire.html>. Cette liste rassemble près de 1500 mots qui sont les plus fréquents de la langue française, elle a été constituée par le lexicologue Étienne Brunet. Elle rend compte de la langue que lisent les élèves francophones.

Chaque liste contient des mots numérotés, non mis en contexte et non organisés en fonction des niveaux de difficulté.

Pour le cycle 2 (CE2)

Une liste de 346 mots

Pour le cycle 3

Une liste de 399 mots

Le jury doit en cas d'égalité persistante avoir recours à une banque de mots non publiés pour départager les participants. Ces mots auront un niveau de difficulté plus élevé.

Déroulement des rencontres et dispositions générales

La rencontre finale se déroulera en trois phases :

- **La phase éliminatoire :**
Cette phase est obligatoire pour tous les participants (représentants de chaque école ou établissement)
Plusieurs parties se déroulent à la suite. Chaque élève aura 3 mots à épeler qu'il tirera au sort. Les élèves ayant fait le moins d'erreurs seront sélectionnés pour les parties suivantes. Le jury déterminera le nombre d'élèves à retenir pour la demi-finale.
- **La demi-finale :**
Elle implique les élèves qualifiés à l'issue de la phase éliminatoire. Le nombre d'élèves sera déterminé selon le choix du jury.
- **La finale :**
Elle implique les élèves sélectionnés à l'issue de la demi-finale.

Les membres du jury

Le jury est composé des membres de la commission. Si elle le souhaite, d'autres membres pourront être désignés.

Dispositions générales relatives à l'épellation :

- Les élèves tirent un papier où figurera un numéro de la liste.
- L'épellation des mots se fait selon les règles de la phonétique française.
- Les participants doivent épeler oralement les mots de manière claire et audible.
- L'utilisation des crayons ou des papiers n'est pas permise.
- Un membre du jury prononce le mot à épeler.
- Dans un premier temps, le participant prononce le mot qu'il doit épeler, ensuite il l'épelle et enfin il le prononce à nouveau.
- L'élève doit signaler tous les accents, apostrophes, traits d'union ou espaces entre les mots s'il y en a.

Demande de précisions :

- L'élève pourra demander des précisions (genre, définition, contexte). Tous les verbes demandés seront à l'infinitif.